

## Communiqué de presse / 4.3.2025

### Remise de la pétition « *Gardons la baie de Vidy comme lieu de détente et de vie !* »

**La pétition s'opposant à la construction d'une île aux oiseaux dans l'espace de vie populaire de Vidy a rassemblé plus de 3300 signatures en 6 semaines. Elle est remise le 4 mars 2025 au président du Conseil communal de Lausanne à qui nous demandons de préserver la baie de Vidy pour toutes et tous.**

La Ville de Lausanne souhaite construire une île pour les oiseaux migrateurs dans la baie de Vidy, en lien avec le projet de renaturation de la Chamberonne. Malheureusement, ce projet n'a pas pris en compte la réalité humaine de cet emplacement. Il a soulevé par ailleurs plus d'une centaine d'oppositions suite à la mise à l'enquête du 19.11.24.

En effet, la plage, **les rives et la baie de Vidy font l'objet d'une utilisation intensive par la population**. C'est un lieu de détente très populaire et apprécié, en particulier à la belle saison, avec des espaces pour les grillades et pique-niques, les rencontres, la baignade, les pédalos, les paddles, l'aviron, la course à pied et les balades. **La population de l'agglomération de Lausanne est en croissance continue, et la zone de Vidy est le seul grand espace vert conçu comme espace de détente, de sports et de loisirs accessible à toutes et tous. Il faut absolument garantir son usage pour la population.**

En particulier, **ce projet met en danger la pratique de l'aviron** : la baie est en effet le stade d'entraînement et de sorties des deux clubs d'aviron à Vidy, seul espace sécurisé et protégé de la bise. Le Lausanne-Sports Aviron (LSA) et le Rowing Club Lausanne (RLC) rassemblent plus de 800 membres, de 12 à 80 ans, composé autant de femmes que d'hommes, pour différentes pratiques : apprentissage, compétition junior et élite, loisirs.

**Si l'importance de mettre en place des espaces pour la biodiversité est claire, le lieu est des plus mal choisi.** Investir dans la construction coûteuse d'une île a pour objectif d'offrir aux oiseaux un lieu d'étape lors de leur migration. Mais il faut pour cela une certaine tranquillité, un espace naturel protégé en particulier au printemps et en été. C'est impossible avec l'activité humaine intensive présente à Vidy, qui amène de l'animation et du bruit, sans parler des chiens qui peuvent nager jusqu'à l'île, etc. A moins de restreindre drastiquement l'accès autour de l'île, sur l'eau et sur les rives. Différentes îles ou espaces protégés ont été créés sur plusieurs lacs romands et alémaniques, et ces exemples montrent deux scénarios : soit une activité humaine trop présente et l'utilité très relative d'une île (ou son abandon), soit la mise en place de mesures pour préserver les lieux environnants des activités humaines et en faire une sorte de réserve naturelle, ce que nous voulons éviter à tout prix au centre de ville de Lausanne dans un espace aussi prisé et précieux pour la population locale.

**Nous demandons au conseil communal d'avoir un vrai débat au sujet de ce projet.** Vidy n'est pas le bon espace pour une telle île, qui peut être construite dans d'autres endroits avec une vision d'ensemble régionale, prenant en compte les activités humaines existantes.

Informations complémentaires sur la pétition : <https://vidy-pour-tous.ch>